EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2019 – N.07

DE LA COMMUNE DE VELLERON

Nombre de conseillers

En EXERCICE **23**
PRESENTS 20
Dont VOTANTS **20**
Date de la convocation : 28/11/2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Michel PONCE**
Secrétaire : VINOT Daniel

Présents : PONCE Michel, LANTIN Gérard, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GHIBAUDO Françoise, PAVAN Guillaume, THUY Bernard, FOUSAT Marine, OLIVER SANTANDER Olga, VINOT Daniel, BANACHE Paule, AGNEL Paulette, SENET Bernard, LAUGIER Gilles, ARMENGOL Philippe,
Procurations : CASTIGLIONE SAURY Aline donne procuration à LAUNAY Eliane, ERRERA Caroline donne procuration à PAVAN Guillaume, CERUTTI André donne procuration à PONCE Michel, BATELOT Dominique donne procuration à LANTIN Gérard, DUCKIT Serge donne procuration à GHIBAUDO Françoise
Absents : PIANA BONNAURE Pascale, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

N°07 - BUDGET PRINCIPAL : Décision modificative du 11/12/2019

Chapitre	Article	Intitulés	Dépenses		Recettes	
		Section Investissement	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
26	261	Titre de participation		1 000,00€		
21	2181	Installa générales, agencements et aménagts divers	1 000,00€			
		OP - 96 Vidéo protection				
		Total Dépenses - Investissement	1 000,00€	1 000,00€		

2019-054

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2019 – N.07
DE LA COMMUNE DE VELLERON

Vote 20 POUR

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du **16/12/2019**
et de la publication en date du **16/12/2019**

A Velleron, le 13/12/2019

Pour extrait conforme

Le Maire

Michel PONCE

MAIRIE DE VELLERON
84740

2019-054

2019-055

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VELLERON

Séance du 11 décembre 2019

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	

Date de la convocation : 28/11/2019
Date d'affichage : 28/112019

N° 08

L'an deux mille dix-neuf et le onze décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur PONCE Michel.

Secrétaire de séance : VINOT Daniel

Présents : PONCE Michel, LANTIN Gérard, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GHIBAUDO Françoise, PAVAN Guillaume, THUY Bernard, FOUSSAT Marine, OLIVER SANTANDER Olga, VINOT Daniel, BANACHE Paule, AGNEL Paulette, SENET Bernard, LAUGIER Gilles, ARMENGOL Philippe.

Absents : PIANA BONNAURE Pascale, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy

Procurations :
CASTIGLIONE SAURY Aline donne procuration à LAUNAY Eliane
ERRERA Caroline donne procuration à PAVAN Guillaume
CERUTTI André donne procuration à PONCE Michel
BATELOT Dominique donne procuration LANTIN Gérard
DUCKIT Serge donne procuration à GHIBAUDO Françoise

Objet :

Renouvellement Contrat enfance Jeunesse 2019-2022

- Le Maire informe l'assemblée :

Qu'en date du 27 novembre 2019 un comité de pilotage s'est déroulé en mairie de Velleron en présence des représentants de la caisse d'allocations familiales de Vaucluse, le coordinateur Enfance et jeunesse de la commune, Monsieur BECCARI Lionel, la directrice de la crèche madame GAUDEL Sèverine, la directrice générale des services Madame GROBY Marie-Christine et lui-même.

Un bilan sur le contrat enfance et jeunesse a été fait par tous les partenaires et énoncé.

Il a été regretté par les représentants de la commune que les interlocuteurs aient été nombreux et qu'il y ait eu un manque de dialogue avec la CAF.

Après débat la possibilité de conclure un nouveau contrat de 2019 à 2022 a été actée et les intervenants ont souhaité dans l'état actuel des structures de poursuivre le schéma précédent.
Le nouveau contrat comporte une dégressivité et reste sur le même format que le précédent.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité

2019-055

Adopte la délibération

- autorise monsieur le maire à signer le renouvellement du contrat enfance jeunesse pour 2019 à 2022.

- Dit que le partenariat financier avec la CAF sera intégré dans les budgets y afférents.

Fait à VELLERON, le 12/12/2019

Le Maire,

MAIRIE DE VELLERON 84740

Michel PONCE

- Transmis au représentant de l'Etat le : 13/12/2019
- Publié le : 13/12/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VELLERON

2019-056

Séance du 11 décembre 2019

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	20

Date de la convocation : 28/11/2019
Date d'affichage : 11/12/2019

N°09

L'an deux mille dix-neuf et le onze decembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur PONCE Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur VINOT Daniel

Présents : PONCE Michel, LANTIN Gérard, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GHIBAUDO Françoise, PAVAN Guillaume, THUY Bernard, FOUSSAT Marine, OLIVER SANTANDER Olga, VINOT Daniel, BANACHE Paule, AGNEL Paulette, SENET Bernard, LAUGIER Gilles, ARMENGOL Philippe.

Absents : PIANA BONNAURE Pascale, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy

Procurations :
CASTIGLIONE SAURY Aline donne procuration à LAUNAY Eliane
ERRERA Caroline donne procuration à PAVAN Guillaume
CERUTTI André donne procuration à PONCE Michel
BATELOT Dominique donne procuration LANTIN Gérard
DUCKIT Serge donne procuration à GHIBAUDO Françoise

Objet : Dénomination de l'aire de jeux « skate park » en : Espace Robert GIMET.

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

L'implication très forte de monsieur Robert GIMET, en tant qu'adjoint aux sports sur le mandat, depuis de très nombreuses années sur les problématiques liées aux jeunes, au sport et à la nécessité de créer des structures qui permettent à ces populations de pouvoir se retrouver et partager des activités.

Lors du précédent mandat, alors conseiller délégué aux sports, monsieur Robert GIMET avait su mettre tout en œuvre pour la création de ce skate park dont la fréquentation ne cesse d'augmenter tant par les petits que par les adolescents.

Aujourd'hui, suite à son décès, monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir désigner cette aire espace Robert GIMET, afin de lui rendre hommage.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, vote :

A l'unanimité
La délibération est adoptée.

- Dit que les frais liés à cette dénomination seront portés au budget primitif de la commune.

Fait à VELLERON, le 12/12/2019

Le Maire,

MAIRIE DE VELLERON

Michel PONCE

2019-056

- Transmis au représentant de l'Etat le : 13/12/2019
- Publié le : 13/12/2019